



LA MICRO EPARGNE ACCOMPAGNEE UNE INNOVATION SOCIALE



Lancement le 23 janvier 2018

Sommaire



P. 3 : Présentation du Crédit Municipal de Nantes

P. 4 : Le Crédit Municipal de Nantes au cœur de la microfinance

P. 5 : La micro épargne solidaire accompagnée, histoire d'une innovation commune

P. 6 : La micro épargne solidaire accompagnée, nouvel outil d'autonomisation des publics en situation de fragilité financière

P. 7 : Pour aller plus loin ...



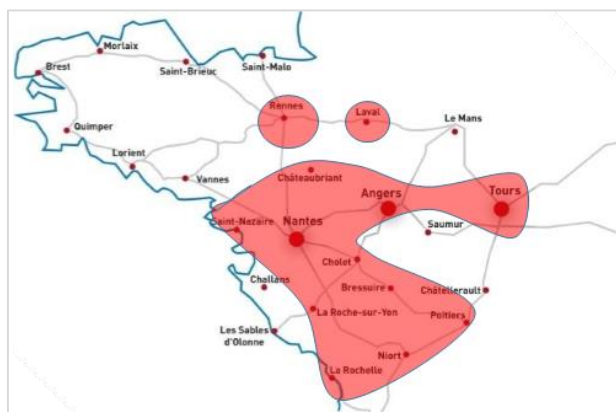
PRESENTATION DU CREDIT MUNICIPAL DE NANTES

LE CREDIT MUNICIPAL DE NANTES, NAISSANCE D'UNE BANQUE SOLIDAIRE

Héritier direct du **Mont de Piété italien**, le Crédit Municipal naît, à Nantes, en **1813**. Animé, dès cette époque, d'une mission sociale, sa vocation est claire : aider les personnes en difficulté financière. En 1955, le Crédit Municipal devient Etablissement Public d'Aide Sociale, doté de la personnalité morale et d'une autonomie financière. **Etablissement de crédit** depuis 1984, le Crédit Municipal se situe aujourd'hui dans **l'Economie Sociale et Solidaire**.

UNE BANQUE QUI AGIT SUR SON TERRITOIRE

Le Crédit Municipal de Nantes propose le service de prêt sur gage dans ses agences de Nantes, Tours, Angers et demain Rennes. Il propose également de nombreux autres services qui s'adressent aux particuliers, associations, collectivités ou entreprises. Sa vocation est constante dans l'ensemble de ses activités : être un **établissement de crédit à vocation sociale, au service des habitants et de leurs territoires**. Son territoire d'influence, notamment pour le microcrédit social accompagné s'étend sur les **Pays de la Loire, la Bretagne, la Région Centre et le nord de la Nouvelle-Aquitaine** (ex. Poitou-Charentes).



LE CREDIT MUNICIPAL DE NANTES AU CŒUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Depuis la fin des années 1990, le Crédit Municipal de Nantes propose, à la fois aux particuliers et aux personnes morales, des **produits d'épargne solidaire**. Un compte de dépôt à terme « Munisolidarité placement », dont les intérêts donnés par les épargnants étaient fléchés vers le FONDES, a ouvert la voie. Fin 2013, il a été remplacé par le **Livret d'Epargne Solidaire** ou le **Compte d'Epargne Solidaire** avec option de partage pour les particuliers et obligatoire pour les personnes morales. Ces dons contribuent au **financement de projets associatifs, des microcrédits ou des emplois dans le Grand Ouest**.

LE CREDIT MUNICIPAL DE NANTES AU CŒUR DE LA MICROFINANCE

CONTEXTE

En France, environ **3 millions de personnes** sont en situation de fragilité financière et **seulement 10%** d'entre elles bénéficient de l'offre bancaire spécifique. Il existe cependant une large palette de solutions (souvent méconnues) telles que le droit aux comptes, le plafonnement des commissions d'intervention, le livret A utilisé comme compte courant ou encore le microcrédit social accompagné.

Ces solutions se concentrent sur l'aspect « compte courant » et « crédit ». La solution de l'épargne est rarement envisagée. Pourtant, microcrédit et micro épargne **sont deux facettes de la microfinance**. Ils peuvent contribuer, séparément ou associés, à la **prévention des difficultés budgétaires** et éventuellement sociales.

ACTEUR MAJEUR DU MICROCREDIT

Depuis 2000, les **microcrédits personnels** permettent de répondre aux besoins des personnes en situation de stabilité financière. Le Crédit Municipal de Nantes a financé, à ce jour :

- **+ de 5 000** : Nombre de microcrédits personnels délivrés
- **+ de 10 000 000 €** : Montant total des microcrédits personnels délivrés
- **2 134 €** : Montant du microcrédit moyen en 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Crédit Municipal de Nantes a rejoint l'expérimentation de la Caisse des Dépôts et des Consignations sur les microcrédits « stabilité » (Fonds de cohésion sociale).

NAISSANCE DE LA MICRO EPARGNE ACCOMPAGNEE AU CREDIT MUNICIPAL DE NANTES

Sur la base de ces évaluations régulières avec ses partenaires en microcrédit, le Crédit Municipal de Nantes a jugé qu'un outil manquait à la palette de services proposés à ses clients. Afin de répondre au mieux aux besoins des populations fragiles, nous nous sommes appuyés sur notre **expertise dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire** pour imaginer développer en France la **micro épargne accompagnée, en partenariat avec** une structure d'accompagnement social à l'image de ce qui a été fait pour le microcrédit social. Aussi, c'est avec une réelle **volonté d'essaimage**, que le Crédit Municipal de Nantes lance cette **innovation**.

MICRO EPARGNE : UN PEU D'HISTOIRE ...

La microfinance associant microcrédit et micro épargne est largement inspirée **des Mutuelles de solidarité (ou MuSo) africaines** qui sont des outils de financement populaire et des groupes d'entraide.

Né au Sénégal en 1995, ce système de caisses inspiré de la tontine permet une accumulation de l'épargne, des octrois de crédits adaptés aux besoins, l'accès à une caisse de prévoyance et à des financements externes. Lorsque la créativité vient des pays en développement, on parle **« d'innovation inversée »**.

LA MICRO EPARGNE SOLIDAIRE ACCOMPAGNEE : HISTOIRE D'UNE INNOVATION COMMUNE

LE CREDIT MUNICIPAL DE NANTES ET LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : UN PARTENARIAT FONDE SUR DES VALEURS PARTAGEES

Agir au service des habitants du territoire, confrontés passablement ou durablement à des difficultés les plaçant en situation de précarité financière et sociale, est un axe de convergence entre le Crédit Municipal de Nantes et la trentaine de structures d'accompagnement social avec lesquels il a signé une convention de partenariat.

La relation amorcée dès la fin des années quatre-vingt-dix, avait abouti à la création du **microcrédit personnel garanti accompagné** à partir d'une initiative nantaise conjointe du CCAS de la Ville de Nantes et du Crédit Municipal de Nantes et aujourd'hui largement diffusé sur le territoire national.

Vingt ans plus tard, la complexité des situations appelle à nouveau à l'innovation en matière d'inclusion bancaire, sociale et numérique, en ajoutant au prêt microcrédit social accompagné un livret de micro épargne accompagné. Cette approche « microfinance » inscrit le microcrédit dans une démarche renouvelée, plus globale et structurante, porteuse d'un fort potentiel pour les populations du territoire.

UNE INNOVATION CONJOINTE ISSUS D'ATELIERS PROSPECTIFS



Atelier n°2 à la Mairie de Nantes



Atelier n°3 à la Banque de France, Pays de la Loire

Le Crédit Municipal de Nantes est à l'initiative de la micro épargne accompagnée solidaire et pilote d'une démarche de **co-construction animée durant toute l'année 2017**. Des représentants des CCAS de Nantes, Angers, Rennes, Saint-Herblain, la Roche-sur-Yon, Laval et Tours ont apporté leur contribution en apportant leur expertise sociale et en se faisant écho du **point de vue de futurs épargnants**.

Les conditions de faisabilité du projet issues des ateliers :

- simple, facile, sécurisé,
- offrant la possibilité d'un accompagnement à la constitution de l'épargne et à l'usage des outils numériques, pour plus d'inclusion sociale et d'inclusion bancaire,
- souplesse, disponibilité des fonds, aucun frais de gestion,
- rémunération brute attractive et gestion solidaire,
- pensée comme une expérimentation évaluée et appelée à essaimer.



LA MICRO EPARGNE SOLIDAIRE ACCOMPAGNEE, NOUVEL OUTIL D'AUTONOMISATION DES PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITE FINANCIERE

LA MICRO EPARGNE ACCOMPAGNEE : UNE DEFINITION

La micro épargne accompagnée est destinée aux personnes identifiées par toute structure d'accompagnement sociale comme étant en situation économique fragile et pour lesquelles le moindre incident (appareil ménager en panne, problèmes familiaux ...) peut entraîner un déséquilibre budgétaire et accentuer les difficultés. Cette solution est également disponible pour les personnes éligibles à un microcrédit et plus largement aux nouveaux travailleurs pauvres.

Cette nouvelle solution d'épargne peut être constituée pour :

- la réalisation d'un projet,
- établir une réserve « coup dur »,
- faire face à un problème ponctuel,
- faire/se faire plaisir.

La micro épargne accompagnée pourra également être considérée comme **une solution d'évitement du crédit**

Fiche Technique du Livret de Micro Epargne Accompagné

- ✓ **Destiné aux personnes à faibles ressources et aux travailleurs pauvres, en lien avec une structure d'accompagnement social ayant conventionné avec un établissement financier**
- ✓ **Montant minimum de 1€ à l'ouverture**
- ✓ **Dépôts possibles à partir de 1€ et épargne plafonnée à 3 000 €**
- ✓ **Pas de frais de dossier**
- ✓ **Taux de rémunération attractif fixé à 1,25%**
- ✓ **Epargne disponible à tout moment, retraits libres et gratuits**
- ✓ **Accessible en ligne**
- ✓ **Accompagnement à la démarche d'épargne, à la gestion de projet, à l'usage du numérique**
- ✓ **Solidaire : le capital finance un objet social**
- ✓ **Option de partage des intérêts**

UNE INNOVATION SOCIALE, INCLUSIVE ET NUMERIQUE

- **Epargne solidaire** : au Crédit Municipal de Nantes, l'épargne collectée sera exclusivement **destinée au financement des prêts en microcrédit**.
- **Epargne avec option de partage** : parce que tout épargnant doit avoir la **possibilité de faire don des intérêts de son épargne** même s'il dispose d'une faible capacité de ressources, il sera possible pour les détenteurs de faire don de tout ou partie des intérêts au profit d'un organisme d'intérêt général, choisi dans la liste établie par le Crédit Municipal de Nantes.

Grâce à un **accès également digital**, cette solution permettra de lutter contre la fracture numérique.



POUR ALLER PLUS LOIN ...

UN DISPOSITIF EXPERIMENTAL DESTINE A ESSAIMER

La prochaine étape est une invitation à ajouter cette solution dans la panoplie des outils pour plus d'inclusion financière et sociale. Avec l'appui de Pascal Glémain, Universitaire et Chercheur, le Crédit Municipal de Nantes et ses partenaires se retrouveront régulièrement en ateliers pour mesurer l'efficacité de cet outil nouveau d'autonomisation des publics en situation de fragilité financière.

L'INCLUSION BANCAIRE, DEFINITION

La Banque de France définit l'inclusion bancaire de la façon suivante : « *L'inclusion bancaire permet à une personne physique d'accéder durablement à des produits et services bancaires adaptés à ses besoins de les utiliser. Même si, aujourd'hui, l'accès aux services bancaires est largement assuré [...] il doit l'être aussi, dans des conditions appropriées, pour les clients en situation de fragilité financière.* »

Quelques chiffres¹ :

- **2.4 millions** de clients en situation de fragilité financière recensés
- Environ **500 000 personnes** n'ont pas accès au système financier.

L'EPARGNE SOLIDAIRE, DEFINITION

L'épargne solidaire consiste à **investir** son épargne dans des activités à **utilité sociale ou environnementale relevant de l'économie sociale et solidaire** tels que l'insertion, l'accompagnement social, l'accès au logement, les microcrédits aux particuliers ou aux TPE, le financement de certaines PME, l'environnement, le commerce équitable, le développement durable, l'entrepreneuriat dans les pays en développement...

L'EPARGNE AVEC OPTION DE PARTAGE, DEFINITION

On parle d'épargne avec option de partage lorsque tout ou partie du revenu ou de la performance d'un produit d'épargne est versé sous forme de dons à des **organismes exerçant une activité solidaire**.

LA MICRO EPARGNE, DEFINITION

On peut définir la micro épargne comme **une réserve d'argent constituée de petites sommes** qui n'ont pas été consommées, ni par les dépenses contraintes, ni par les dépenses quotidiennes. Elles auraient été invisibles si elles n'étaient pas mises de côté. Grâce à **ces micro-économies se constitue la micro épargne**. C'est une manière de **sensibiliser** les ménages à faibles revenus à l'épargne pour lutter, notamment, contre le surendettement.

MICRO EPARGNE ET MICRO CREDIT, QUELLE ARTICULATION ?

Microcrédit et micro épargne sont deux facettes de la microfinance. Ils peuvent contribuer, séparément ou associés, à la prévention des difficultés budgétaires et éventuellement sociales. Dans cette logique, un bénéficiaire d'un microcrédit est éligible à ce nouveau dispositif.

¹ Chiffres issus du Rapport annuel de l'Observatoire 2016 de la Banque de France



CONTACTS

Jean-François PILET

Directeur Général

Tél : +33 2 40 99 21 02

jf.pilet@creditmunicipal-nantes.fr

www.creditmunicipal-nantes.fr

Marie-Thérèse PANHELEUX

Responsable du service Economie Social et Solidaire

Tél : +33 2 40 99 21 15

mtpanheux@creditmunicipal-nantes.fr

www.creditmunicipal-nantes.fr